



HAL
open science

Émilie Legrand, Fanny Darbus, Santé et travail dans les TPE. S'arranger avec la santé, bricoler avec les risques, Toulouse, Érès, coll. " Clinique du travail ", 2023, 157 p.

Maëlezig Bigi

► **To cite this version:**

Maëlezig Bigi. Émilie Legrand, Fanny Darbus, Santé et travail dans les TPE. S'arranger avec la santé, bricoler avec les risques, Toulouse, Érès, coll. " Clinique du travail ", 2023, 157 p.. Travail et Emploi, 2023, 172, pp.152-154. 10.4000/12mfg . hal-04866645

HAL Id: hal-04866645

<https://cnam.hal.science/hal-04866645v1>

Submitted on 6 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Émilie Legrand, Fanny Darbus, *Santé et travail dans les TPE. S'arranger avec la santé, bricoler avec les risques*

Toulouse, Érès, coll. « Clinique du travail », 2023

Maëlezig Bigi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/travailemploi/14342>

DOI : 10.4000/12mfg

ISSN : 1775-416X

Éditeur

DARES - Ministère du Travail

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2024

Pagination : 152-154

ISSN : 0224-4365

Référence électronique

Maëlezig Bigi, « Émilie Legrand, Fanny Darbus, *Santé et travail dans les TPE. S'arranger avec la santé, bricoler avec les risques* », *Travail et Emploi* [En ligne], 172 | 2023-2024, mis en ligne le 01 novembre 2024, consulté le 18 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/travailemploi/14342> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12mfg>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Santé et travail dans les TPE. S'arranger avec la santé, bricoler avec les risques

Émilie Legrand, Fanny Darbus

Toulouse, Érès, coll. « Clinique du travail », 2023, 157 p.

*Lu par Maëlezig Bigi**

L'ouvrage des sociologues Émilie Legrand et Fanny Darbus interroge l'un des paradoxes propres aux très petites entreprises qui emploient moins de dix salarié·es (TPE). D'un côté, les TPE se situent dans des secteurs connus pour leurs conditions de travail difficiles, à l'instar du bâtiment, de la restauration et de la coiffure, étudiés dans l'ouvrage. De l'autre, le nombre d'arrêts maladie, les résultats des enquêtes de la statistique publique et certaines déclarations des enquêté·es suggèrent que les atteintes à la santé y seraient moindres que dans les plus grandes entreprises. Croisant sociologie du travail et des classes populaires tout en mobilisant les apports de l'ergonomie et de la clinique de l'activité, les autrices rendent compte d'une vaste enquête par entretiens et observations menée dans trente TPE, qui révèle une situation en réalité beaucoup plus dégradée. Cet écart tient largement aux processus d'invisibilisation des dégâts du travail décrits dans un premier temps. La deuxième partie montre que ces processus d'invisibilisation vont de pair avec des stratégies de contournement de « verdicts médico-institutionnels » (p. 35) tels que l'arrêt maladie, qui brouillent leur décompte. La distance vis-à-vis des institutions, commune aux patron·nes et à leurs salarié·es, s'observe également au travers de la faible mobilisation des dispositifs formels de prévention, au bénéfice de pratiques informelles et de savoir-faire de prudence. Enfin, l'ouvrage interroge le rôle que jouent l'organisation et l'ambiance de travail dans l'exposition des travailleur·ses aux pénibilités physiques et émotionnelles.

Dans l'enquête, patron·nes et salarié·es partagent une « endurance à la souffrance [...] caractéristique du rapport au corps et à la santé des classes populaires » (p. 15) déjà bien identifiée par la littérature. Forgé dès leurs socialisations primaires, cet ethos de l'endurance qui les pousse à ignorer et à dépasser leurs douleurs se renforce au cours de la formation et des premières expériences professionnelles. Il explique à la fois la faible visibilité qu'ils et elles donnent aux maux dont ils et elles souffrent, aussi bien à leurs yeux qu'à ceux des autres, et leur capacité à tenir dans l'activité malgré ces atteintes, signe d'engagement et de qualité professionnelle. De surcroît,

* Cnam, Lise.

dans l'entre-soi de la très petite entreprise, la bonne santé économique, toujours sur le fil, est garante du maintien dans l'emploi, lequel constitue une source de satisfaction souvent plus importante que la qualité des conditions de travail. Ainsi, patron·nes et salarié·es s'accordent pour éviter autant que possible le recours aux arrêts maladie ou à la déclaration d'accidents du travail et de maladies professionnelles, dispositifs susceptibles de mettre en péril la survie de l'entreprise selon elles et eux. S'opèrent alors des arrangements autour de « l'encodage de l'arrêt de travail » (p. 38), qui se traduisent le plus souvent par la qualification en jour de congé ou l'octroi d'une journée de repos. Parallèlement, patron·nes et salarié·es n'ont recours qu'exceptionnellement aux soins conventionnels remboursés par la Sécurité sociale auxquels ils et elles préfèrent, pour tenir au quotidien, différentes alternatives (faire du sport, consulter un ostéopathe, consommer des substances psychoactives, etc.).

La deuxième partie de l'ouvrage s'intéresse à la faible mobilisation des dispositifs de prévention formelle dans les TPE, où sont développés en revanche, une « myriade de micro-comportements, de régulations, associés à des savoir-faire de prudence » ainsi que des « usages informels des règles de sécurité » (p. 48). Les dispositifs de prévention formelle, comme le document unique d'évaluation des risques, à actualiser tous les ans, semblent inadaptés aux petites structures ainsi qu'à la nature de leur activité. Lorsque les collectifs de travail investissent ces dispositifs, en particulier les équipements de protection individuelle, cela s'explique par le profil gestionnaire des patron·nes, le fait d'avoir connu un accident grave ou d'avoir eu la visite d'un corps d'inspection, ou encore de vouloir mettre à distance la souillure, par exemple en portant des gants lorsqu'un·e client·e du salon de coiffure présente des poux. En dépit d'une culture professionnelle qui tend à imputer la responsabilité d'un accident aux individus, les pratiques informelles de régulation collective sont nombreuses, sans nécessairement être qualifiées comme telles. Deux types de stratégies sont observées, qui consistent, d'une part, à « diviser, diluer, parcelliser, dans l'espace ou dans le temps, le poids ou la tâche » (p. 81) et, d'autre part, à temporiser, c'est-à-dire à « jouer sur les rythmes de l'exposition des corps aux tâches les plus pénibles, en les rapprochant des temps de repos » (p. 83).

Dans un dernier temps, les autrices montrent comment les patron·nes, en organisant le travail pour le rendre plus efficace, contribuent (ou non) à limiter les troubles de la santé pour leurs salarié·es, tandis qu'ils et elles se réservent les tâches les plus risquées. Le positionnement de l'offre et la sélection de la clientèle constituent de puissants leviers de limitation des risques. Ainsi, le patron d'un des restaurants étudiés a réduit sa carte à de la petite restauration et souhaite « attirer des clients qui ne font pas d'histoire » (p. 106), ce qui limite le nombre et la pénibilité des interactions pour les serveur·ses. Au contraire, le patron, lourdement endetté, d'un salon de coiffure situé dans un centre commercial opte pour un modèle d'activité plus rentable qui fonctionne « sans rendez-vous » et vise une clientèle de passage exigeante. L'enquête montre que les coiffeuses, sans possibilité de réguler les prises des rendez-vous, perdent le contrôle sur le rythme de travail qui s'intensifie, et souffrent d'un surtravail émotionnel lié à

l'impatience des client·es qui attendent longuement leur tour. De la même manière, le souci qu'ont les patron·nes de construire un collectif de travail soudé est « bénéfique pour la santé mentale des agent·es, et rend possible un fort niveau d'engagement dans le travail » (p. 121). Pour les patron·nes, le maintien d'une bonne ambiance de travail passe d'abord par la sélection d'employé·es aux « dispositions ajustées » (p. 117) partageant une vision commune de la qualité du travail et des règles du métier.

Cet ouvrage, concis et efficace, est extrêmement utile parce qu'il ouvre la boîte noire que constituent les TPE en matière de prévention et de santé au travail, alors même qu'elles représentent près d'un cinquième de l'emploi salarié en France. D'une part, dans ces entreprises, les troubles de la santé ne sont que très partiellement objectivés par les chiffres de la Sécurité sociale. En effet, plus qu'ailleurs, les atteintes sont invisibilisées par les travailleur·ses eux et elles-mêmes. C'est pourquoi s'appuyer seulement sur le nombre officiel d'arrêts maladies, d'accidents du travail ou de maladies professionnelles contribue à maintenir l'ignorance de la réalité des conditions de travail qui prévalent dans les TPE. D'autre part, l'ouvrage montre que si les patron·nes se tiennent généralement à distance des dispositifs de prévention formelle, y compris lorsqu'ils relèvent du cadre réglementaire, celles et ceux-ci peuvent, sous certaines conditions, organiser le travail de manière à limiter les risques et encourager de nombreux savoir-faire de prudence. À nouveau, il y a fort à parier que ces pratiques de prévention, pourtant bien réelles, passent « sous le radar » des grandes enquêtes dédiées au travail.

Pour conclure, nous suggérons deux pistes de réflexion. La première concerne la variété des postures de prévention adoptées par les patron·nes. Des éléments complémentaires concernant leurs parcours biographiques et professionnels permettraient de mieux comprendre pourquoi les un·es et les autres organisent le travail de manière plus ou moins soutenable. La seconde piste prolonge une idée émise dans la dernière partie de l'ouvrage, lorsque les autrices avancent que le positionnement entrepreneurial d'un des restaurants étudiés peut s'« apparenter [...] à de la prévention primaire, quoiqu'elle ne dise pas son nom officiellement » (p. 104). Rapporter de manière plus systématique ces pratiques de régulation informelles à la tripartition institutionnelle des niveaux de prévention (réduire les risques au niveau primaire, en atténuer les effets au niveau secondaire et accompagner les travailleur·ses une fois leur santé atteinte au niveau tertiaire) permettrait de leur donner de la visibilité, à côté de dispositifs plus formels.